

Enquête mortalités hivernales 2019-2020

Les informations concernant vos coordonnées (nom et adresse mail) seront masquées lors de l'analyse des données et ne seront pas diffusées. Elles restent cependant nécessaires au traitement des résultats des questionnaires et nous permettront de vous recontacter au besoin. Ce questionnaire a été élaboré à partir de questionnaires déjà existants dont l'enquête COLOSS.

Prénom :

Nom :

Adresse mail :

Nombre de ruchers d'hivernage (disposant de colonies sur le site) :

.....

Apiculture biologique (Oui/Non) :

Année d'installation :

Tout d'abord, mettons-nous d'accord sur quelques termes utilisés par la suite :

Non-valeur : Colonie toujours vivante mais dont la production ne compensera pas le coût de la gestion ou dont la gestion ne permettra pas le retour à un développement optimal. Cette notion comprend les colonies faibles, bourdonneuses et orphelines.

Colonie de production : Colonie en état de produire, c'est-à-dire possédant une reine et assez populeuse pour permettre une récolte de miel.

Essaim : Essaim de l'année qui n'a pas encore été en état de produire.

1. Quantifier les pertes :

(Nb = Nombre)

		Nb de colonies mises en hivernage (A)	Nb de colonies mortes (B)	Nb de non-valeurs (C)	Nb de colonies en bon état* (D)
RUCHER 1 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 2 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 3 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 4 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 5 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 6 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 7 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 8 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 9 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				
RUCHER 10 Préciser le code postal :	Colonies de production				
	Essaims				
	Total du cheptel				

*A=B+C+D

Précisions :

- Les nucléis ne sont pas à prendre en compte dans le décompte de vos mortalités pour cette enquête
- Si vous avez plus de 10 ruchers d'hivernage, vous pouvez associer une feuille volante à l'enquête, portant les résultats supplémentaires

2. Considérez-vous que les pertes hivernales de cette année sont :

- Plus basses qu'habituellement ?
- Dans la moyenne ?
- Plus élevées ?

3. Cause(s) principale(s) présumée(s) des pertes (cocher la réponse correspondante. En cas de réponses multiples, les classer par ordre d'importance)

Problème lié à la reine	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Colonie faible à l'entrée en hivernage	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Varroose	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Autre maladie	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Famine	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Intoxication	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Frelon asiatique	<input type="checkbox"/>	Ordre (si concerné) :
Autre ou indéterminé	<input type="checkbox"/> Préciser :	Ordre (si concerné) :

4. Stratégie de lutte contre Varroa :

Méthode / Traitement :	Mois auquel débute l'action (évaluation ou traitement) :												
	2019								2020				
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Évaluation du niveau d'infestation en varroas													
Exploitation d'une période d'arrêt de ponte suite à un remérage pour intervenir contre Varroa													
Retrait de couvain de mâles													
Retrait total de couvain													
Encagement de reine													
Autre méthode à préciser :													
Traitement médicamenteux 1** :													
Traitement médicamenteux 2** :													
Traitement médicamenteux 3** :													
Traitement médicamenteux 4** :													
Traitement médicamenteux 5** :													

** Les spécialités vétérinaires disposant d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France sont les suivantes : Apivar®, Apistan®, Apitraz®, Apilife Var®, MAQS®, Apiguard®, Thymovar® et Api Bioxal®. Si vous utilisez un autre type de traitement que ceux cités ci-dessus, préciser la substance active.

5.1. Considérez-vous que votre stratégie de lutte est efficace ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

5.2. Quelles améliorations pourriez-vous ou souhaiteriez-vous y apporter ?

6. Avez-vous des remarques ?

Avec le concours financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de FranceAgriMer et de l'Union européenne.

